

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de VERSON (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 25/06/2024	L'an deux mil vingt quatre Le 1 <sup>er</sup> juillet à 19h30
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 25/06/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>DATE DE PUBLICATION</b> 12 JUIL. 2024	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 19	Mme Lanfranc De Panthou a donné pouvoir à Mme Brioul Mme Héroult a donné pouvoir à M. Le Bourgeois
VOTANTS : 25	M. Monsimier a donné pouvoir à Mme Donatin M. Stoffel a donné pouvoir à Mme Perrier M. Le Rétif a donné pouvoir à Mme Roux M. Grelier a donné pouvoir à Mme Letourneur Mmes Grenèche, Mme Quesnel
	Secrétaire de séance : M. Courteille

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA PROGRAMMATION « FRANCOPHONIE A VERSON » 2024

Madame Brioul, maire-adjointe en charge du Patrimoine Senghor, rappelle que la Ville de Verson inscrit depuis 29 ans dans son projet culturel les valeurs défendues par le poète-Président L.S. Senghor : la Francophonie, le dialogue des cultures et la Civilisation de l'Universel.

Depuis que la commune est propriétaire du patrimoine de Verson du couple Senghor, la programmation événementielle « La francophonie à Verson » s'articule avec le projet de conservation et de valorisation de ce patrimoine.

Deux temps forts marquent le programme de cette année 2024, à l'occasion de deux manifestations nationales : Le Mois de la Francophonie et les Journées Européennes du Patrimoine.

Les objectifs définis pour l'année 2024 sont les suivants :

- Enrichir la programmation par une offre pluridisciplinaire ;
- Inscrire cette programmation événementielle dans le cadre du projet de conservation et de valorisation du patrimoine du couple Senghor ;
- Conforter la place singulière de la Ville de Verson dans le paysage régional et national de la francophonie.

Mme Brioul présente les manifestations prévues dans le cadre de cette programmation.  
Le coût prévisionnel 2024 est de 10 750 €.

S'inscrivant dans une démarche culturelle particulière, ce projet peut bénéficier du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie dans ses appels à projets portés par les collectivités.

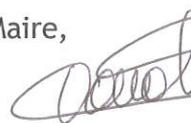
Le plan de financement proposé est le suivant :

<b>Commune</b>	<b>3 750 euros</b>
<b>DRAC de Normandie</b>	<b>7 000 euros</b>
<b>Total</b>	<b>10 750 euros</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De donner son accord sur le plan de financement tel que présenté ci-dessus pour la réalisation de l'action « La francophonie à Verson - 2024 »,
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter toutes les subventions en adéquation avec la réalisation de ce projet notamment auprès de la DRAC,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,



Nathalie DONATIN